

## Travaux

### Du 06 au 22 JUILLET Route de Paris

Afin de procéder à des travaux de réfection en enrobé, la circulation sera réduite à une seule voie, **dans le sens Sud/Nord** à différents endroits de la RD 307 :

- au n°93 et n°15 (sur 50 ml) route de Paris (entrées charretières) ;
- portion comprise entre le chemin du Siroux et le chemin des Pierres Plantées.

### Du 08 JUILLET AU 16 AOÛT n°27 au n°45 Rue Benoît Bennier

Afin de réaliser la pose de canalisations pour le compte de la Métropole de 07h à 17h. La circulation et le stationnement seront réglementés :

- Circulation interdite sauf riverains. Déviation depuis l'intersection l'av A. Brevet et l'av D. Delorme en direction du ch L. Beckensteiner
- Stationnement interdit

### Du 15 au 30 JUILLET 42 chm de la Halte du Méridien

Afin de réaliser un branchement GrDF, la circulation et le stationnement seront réglementés de 08h à 18h00 :

- Circulation alternée par feux tricolore
- Stationnement interdit

### JEUDI 16 JUILLET

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité de 09h à 11h dans les quartiers ou lieux-dits :

- > **Impasse des Lilas** 1, 5 au 7, 11, 14
- > **Chemin des Flachères** 1, 2, 6, 7
- > **Route de Paris** 105 au 125
- > **44 rue Benoît Bennier**
- > **Chemin des Flachères** : 1, 9, 13

### Du 23 au 28 JUILLET 7 chemin Vert

En raison de travaux sur le réseau assainissement, la circulation sera réglementée :

- Circulation alternée avec mise en place au besoin d'un alternat par feux tricolores

### MERCREDI 29 JUILLET

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité de 10h à 11h dans les quartiers ou lieux-dits :

- > avenue Lamartine : 1 au 5, 8 au 12, 16 au 18, 20 au 25
- > 2 avenue Général de Gaulle
- > Place de la Gare
- > Chemin du Barthélémy : 1 au 3, 9
- > 1 place de l'Oiselière
- > avenue de la Victoire

### Du 27 JUILLET AU 4 AOÛT Avenue Lamartine

#### portion comprise entre l'avenue Bergeron et le Chemin du Barthélémy

Suite à la constatation de défauts de conception lors des travaux effectués l'année dernière, la Métropole est dans l'obligation de réaliser une reprise de la chaussée (les quelques premiers centimètres de la surface seront décapés).

**La route sera fermée à la circulation seulement le lundi 03 août 2015** pour la mise en oeuvre du tapis d'enrobé. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Le reste du temps, la circulation pourra se faire normalement sauf les 30 et 31 juillet où elle se fera en alternance par feux tricolores pour le rabotage de la chaussée.

### Du 27 JUILLET A MI-SEPTEMBRE Chemin des Brosses

Afin de réaliser des aménagements de voirie (suppression du caniveau côté paire de la rue, réalisation d'ouvrages de récupération des eaux pluviales, création d'une banquette en béton, installations de barrières), la Métropole procédera à la **fermeture de la rue à la circulation**.

Les automobilistes devront suivre les indications de déviation.

Les accès riverains seront maintenus et les cheminements piétons seront assurés.